

D.1 Etudes, conseil stratégique, réflexions collectives

CAPRINS
+ OVINS LAIT

■ Contexte :

Confrontés à un environnement complexe et en rapide évolution, les filières et leurs acteurs ont besoin d'être accompagnés dans leurs prises de décisions et leurs orientations. Pour élaborer et mettre en œuvre leur stratégie, il est important qu'ils puissent conduire des réflexions, analyser les situations et partager les constats, mesurer les potentiels et les risques, ou encore se projeter vers l'avenir.

Cependant, malgré l'intérêt de ces démarches de réflexion préalable, les acteurs des filières hésitent souvent à y recourir, du fait des coûts qu'elles génèrent. C'est pourquoi il est important d'apporter une incitation et un soutien à ces investissements immatériels, notamment lorsqu'on estime qu'ils sont d'intérêt général pour la filière.

La difficulté à financer ces travaux est d'autant plus grande lorsqu'il s'agit de projets portés collectivement. Dans le cadre du CROF caprin précédent, le soutien de la Région a été déterminant pour permettre la mise en œuvre en 2012 du Diagnostic de la filière viande caprine en Rhône-Alpes. Or celui-ci a été fondateur dans la construction des démarches de développement de cette filière.

■ Résumé de l'action : appui à la réalisation d'études, à la mobilisation de conseil stratégique, à la mise en œuvre de réflexions collectives

■ Objectifs : Trouver des solutions aux problèmes de la filière ou valoriser les opportunités.

■ Description de l'action et moyens à mettre en œuvre :

Pourront être pris en compte :

- des **études** : états des lieux préalables, diagnostics et analyses, expertises, études de faisabilité ou d'opportunité, études prospectives,...
- des **prestations de conseil** en stratégie et d'aide à la décision
- des **démarches collectives** de réflexion, d'élaboration de projet,...

Les actions proposées (études, conseil en stratégie, démarche collective) devront avoir une portée collective et comporter un intérêt d'ordre général pour la filière.

Les résultats de ces actions devront être mis à disposition du collectif : présentation en Comité de Pilotage, diffusion des rapports d'étude,...

Chaque proposition d'action sera soumise à l'avis du Comité de Pilotage qui décidera ou non de sa prise en compte dans le cadre du CROF.

Le 9 avril 2015, le Comité de Pilotage a donné son accord pour la prise en compte sur l'année 2015 (à compter du 16/10/15) du projet d'étude sollicité par la Fromagerie du Vivarais auprès de la Chambre d'Agriculture de l'Ardèche, sur l'avenir de sa collecte de lait de chèvre.

■ Calendrier de l'action : sur la durée du CROF, soit du 16/10/15 au 15/10/19

■ Bénéficiaires : structures supportant les coûts des études, des prestations de conseil ou des démarches collectives

■ Partenaires : Rhône-Alp'Elevage, CRIEL Sud-Est, cabinets d'étude et de conseil

- **Dépenses subventionnables** : coûts internes et coûts externes
- **Justificatifs à fournir par les bénéficiaires** : justificatifs des coûts internes engagés, factures pour les coûts externes, rapport d'étude ou compte-rendu de l'action menée et de ses conclusions. La mention de l'aide régionale et le logo de la Région devront figurer sur tout document de diffusion.
- **Cadre réglementaire** : hors régime d'aides d'État ou autre (analyse/opération)
- **Budget prévisionnel annuel à titre indicatif** :

Nature des dépenses	Taux d'aide	Répartition annuelle des coûts					TOTAL
		2015 à partir du 16/10/15	2016	2017	2018	2019 jusqu'au 15/10/19	
Etudes, prestations de conseil, animation de démarches collectives	50%	5 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	7 500 €	42 500 €
Coût total de l'action		5 000 €	10 000 €	10 000 €	10 000 €	7 500 €	42 500 €
Montant de l'aide Région		2 500 €	5 000 €	5 000 €	5 000 €	3 750 €	21 250 €

- **Co-financements** : auto-financement des bénéficiaires, et le cas échéant, autres financements publics
- **Évaluation** :

INDICATEURS (de réalisation et de résultats)	
<ul style="list-style-type: none"> • Mise en œuvre des études, prestations de conseil et démarches collectives 	Nombre d'études, de prestations de conseil, de démarches collectives accompagnées Montants des investissements immatériels pris en compte
<ul style="list-style-type: none"> • Résultats 	Nombre de rapports d'études et de comptes-rendus d'actions diffusés